

# Conseils de prévention bucco-dentaire à destination de la femme enceinte

FICHE DE RECOMMANDATIONS

## Objectifs de ces conseils de prévention bucco-dentaire

- **Prévenir** les risques bucco-dentaires chez la femme enceinte et le futur enfant
- **Éviter** les complications de grossesse liées aux pathologies bucco-dentaires
- **Promouvoir** les gestes d'hygiène bucco-dentaire chez la femme enceinte et chez le futur enfant
- **Sensibiliser** la femme enceinte sur l'importance du suivi bucco-dentaire par des visites régulières chez le chirurgien-dentiste

## Pourquoi des conseils de prévention bucco-dentaire spécifiques aux femmes enceintes ?



La grossesse est un état physiologique caractérisé par **d'importantes modifications hormonales et immunitaires** pouvant entraîner des répercussions bucco-dentaires chez la femme enceinte, favorisant **l'apparition des gingivites** (notamment la gingivite gravidique et l'épulis gravidique) et **l'installation et la progression des parodontites**.

Par ailleurs, **les modifications quantitatives et qualitatives de la salive** contribuent à :

- une augmentation du **risque d'érosion dentaire**,
  - une augmentation du **risque carieux**,
  - une progression plus rapide des **lésions carieuses** préexistantes.
- Les infections bucco-dentaires chez la femme enceinte peuvent alors entraîner des **complications obstétricales** et compromettre l'issue de la grossesse.



**De ce fait, l'examen de prévention bucco-dentaire chez la femme enceinte fait partie des recommandations de la Haute Autorité de Santé.**

Si, paradoxalement, l'idée est généralement répandue que certains soins dentaires sont à risques, voire contre-indiqués, sous réserve de certaines précautions, **il n'y a aucune contre-indication à réaliser des soins dentaires lors de la grossesse.**

Cette fiche a été réalisée en partenariat avec :



ORDRE NATIONAL  
DES CHIRURGIENS-DENTISTES  
CONSEIL RÉGIONAL  
DE NOUVELLE AQUITAINE



**URPS**  
SAGES FEMMES LIBÉRALES  
NOUVELLE AQUITAINE

## L'examen de prévention bucco-dentaire maternité

La femme enceinte peut bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste à compter du **4<sup>ème</sup> mois de grossesse jusqu'au 12<sup>ème</sup> jour après l'accouchement.**

Cet examen est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

### Cet examen comprend :

- une anamnèse
- un examen bucco-dentaire
- une action de prévention et d'éducation sanitaire pour la femme et le futur enfant

### Il peut être complété si nécessaire par :

- des radiographies intrabucales
- l'établissement d'un plan de traitement



**Soyez vigilant à la date de fin de grossesse et au délai d'attente lors de la prise de rendez-vous chez le chirurgien-dentiste.**

Source internet, consultée le 21 novembre 2023 :

L'examen bucco-dentaire à destination des femmes enceintes - [www.ameli.fr/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/prise-charge-situation-type-soin/soin-ebd-femmes-enceintes](http://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/prise-charge-situation-type-soin/soin-ebd-femmes-enceintes)

## Les messages clés à retenir / transmettre lors de la grossesse

### La grossesse peut avoir des conséquences sur la santé bucco-dentaire de la femme enceinte :

- gingivite gravidique
- situations à risques bucco-dentaires (vomissements répétés, grignotage, consommation excessive de sucre)

### Il n'y a pas de contre-indication aux soins et traitements dentaires pendant la grossesse :

il ne faut pas différer les soins s'ils sont nécessaires, les clichés intrabucaux et panoramique dentaire sont réalisables tout au long de la grossesse.

### La santé bucco-dentaire de la femme enceinte peut avoir des conséquences sur le déroulement et les complications de la grossesse :

- prééclampsie
- accouchement prématuré
- nouveau-nés de faible poids

### Les rappels à faire

- importance de l'hygiène bucco-dentaire de l'adulte
- importance du suivi bucco-dentaire tout au long de la grossesse : lors de l'examen de prévention et pour tout signe d'alerte bucco-dentaire (douleurs, saignements, carie, abcès...)
- nutrition
- méfaits du tabac
- méfaits de l'alcool et des autres substances



## Les messages clés à retenir / transmettre concernant le futur enfant

**Présenter les méthodes et le matériel d'hygiène bucco-dentaire** en fonction des différents âges et de l'état bucco-dentaire du nourrisson.

**Rappeler le dispositif MT'Dents** à partir de 3 ans puis tous les 3 ans

**Informersur :**

- la maladie carieuse et les risques de contaminations croisées
- l'alimentation du nourrisson (allaitement, biberon)
- les idées reçues sur les poussées dentaires
- le recours au chirurgien-dentiste, l'âge de la première consultation et le suivi régulier

### Des nouveautés en 2025

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste est étendu du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse jusqu'au 6<sup>ème</sup> mois après la naissance de l'enfant.

Le dispositif MT'Dents sera proposé tous les ans, entre 3 et 24 ans (contre un examen tous les 3 ans aujourd'hui).

## Pour aller plus loin



Conseils utiles pendant la grossesse  
**Assurance Maladie**



Conseil pour le bébé  
**Assurance Maladie**



Comment conserver de bonnes dents pendant la grossesse  
**UFSBD**



Les dents de mon bébé  
**UFSBD**



L'examen bucco-dentaire de prévention M'T Dents  
**UFSBD**

